

PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

BRANCHES CNEAP & GOFPA

INSENSÉ ! DEUXIÈME SALVE

QUI MET DÉFINITIVEMENT À TERRE 20 ANS DE
DIALOGUE SOCIAL, DE NÉGOCIATIONS ET DE
TRAVAUX PARITAIRES

sept mois après la dénonciation de la convention collective

sans aucune proposition de texte alternatif

à mi-chemin du délai de survie des textes conventionnels

dans un contexte de négociation peu sécurisé

**LES EMPLOYEURS VEULENT ALLER ENCORE PLUS
LOIN : ILS PRÉCONISENT LA DÉNONCIATION DE
TOUS LES ACCORDS D'ENTREPRISE !**

Votre chef d'établissement suivra-t-il le Cneap ?